



DTM

MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS



RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LES FLUX MIGRATOIRES AU MALI

*Analyses des enquêtes effectuées auprès de
voyageurs entre avril et juin 2019*

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS

Auteur: Unité de Gestion de l'Information, OIM Mali

Contact: dtmmali@iom.int

Site web: www.globaldtm.info / <https://displacement.iom.int> / <https://migration.iom.int>

ACTIVITÉS DTM AU
MALI FINANÇÉES
PAR :



1. INTRODUCTION

L'OIM travaille avec les autorités nationales, locales et des partenaires locaux, afin de mieux comprendre et connaître les mouvements migratoires à travers l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

2. MÉTHODOLOGIE

Le suivi des flux de populations est un outil de la matrice de suivi des déplacements. Cette activité a pour but l'identification des zones à forte mobilité (interne, transfrontalière et intrarégionale) et de points de transit stratégiques, ainsi qu'une meilleure compréhension des flux, routes et profils des voyageurs transitant par ces points. Les informations, recueillies quotidiennement à chaque point de suivi des flux (FMP), permettent également de définir les priorités quant à l'assistance à apporter aux migrants vulnérables.

Au Mali, des points de suivi ont été installés progressivement depuis juillet 2016 dans plusieurs lieux de transit stratégiques du pays : Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka, Mopti, Kayes, Ségou, Sikasso et Bamako. Les FMP observent en particulier les mouvements de voyageurs en provenance et à destination d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique du Nord.

Deux outils principaux constituent la méthodologie de suivi des flux:

- **L'enregistrement des flux (FMR*)** collecte tous les jours des données sur le nombre et les caractéristiques des voyageurs transitant par un point de suivi, par l'observation directe et les entrevues avec les répondants clés (p.ex., les chauffeurs d'autobus, les entreprises de transport, etc.).
- **Les enquêtes individuelles (FMS**)** sont effectuées avec un échantillon de voyageurs observés (sept personnes sont choisies au hasard, par jour et par FMP), qu'il s'agisse de ressortissants ou de migrants dans le pays de l'enquête. Les enquêtes de suivi des flux recueillent des informations plus détaillées sur les profils socioéconomiques, le niveau éducatif, les destinations envisagées, les itinéraires empruntés et les difficultés rencontrées au cours du trajet.

Au niveau des points de suivi des flux (FMP) au Mali, l'accent est davantage mis sur les candidats à la migration irrégulière, afin de mieux comprendre leurs besoins en termes d'assistance et de sensibilisation tout au long de leur itinéraire.

3. LECTURE DU RAPPORT

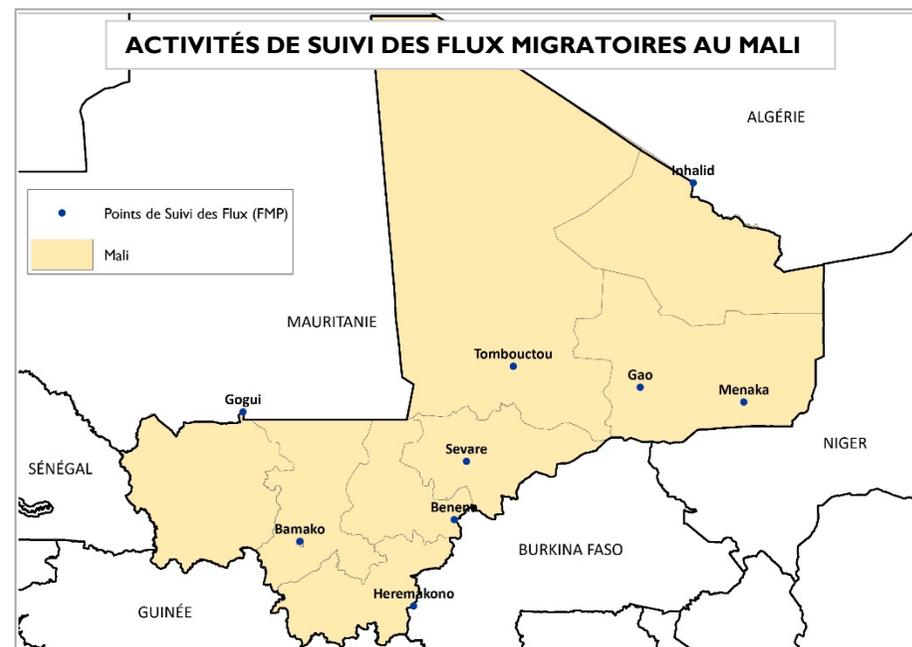
Ce rapport présente des analyses sur des indicateurs clés collectés à travers les deux outils (FMR et FMS). Les principales informations mises en exergue sont: les profils socio-démographiques des migrants observés entre avril et juin 2019, ainsi que les principaux axes transfrontaliers empruntés par les migrants transitant par le Mali.

4. LIMITES

Dans le cadre de ce rapport, toutes les données et les estimations obtenues à travers le dispositif sur le terrain et l'échantillon des voyageurs enquêtés se limitent uniquement aux différents flux observés au cours de cette période au niveau des points de suivi des flux. De ce fait, les informations obtenues dans ce rapport ne peuvent pas être généralisées et ne reflètent pas forcément la situation de tous les migrants transitant par les FMP.

Les migrants ajustent leurs itinéraires en fonction des opportunités et des obstacles qu'ils rencontrent le long de leurs parcours, de sorte que leurs lieux de destination et de transit envisagés tendent à changer en cours de route. Cela rend l'évaluation systématique de leur mobilité à travers l'Afrique de l'Ouest et du Nord plus complexe. Les variations de données dépendent des mouvements migratoires, de la méthodologie de suivi des flux et du nombre de personnes déployées dans chaque FMP et de leur capacité à capturer tous les mouvements.

5. GLOSSAIRE : disponible à la fin du rapport.

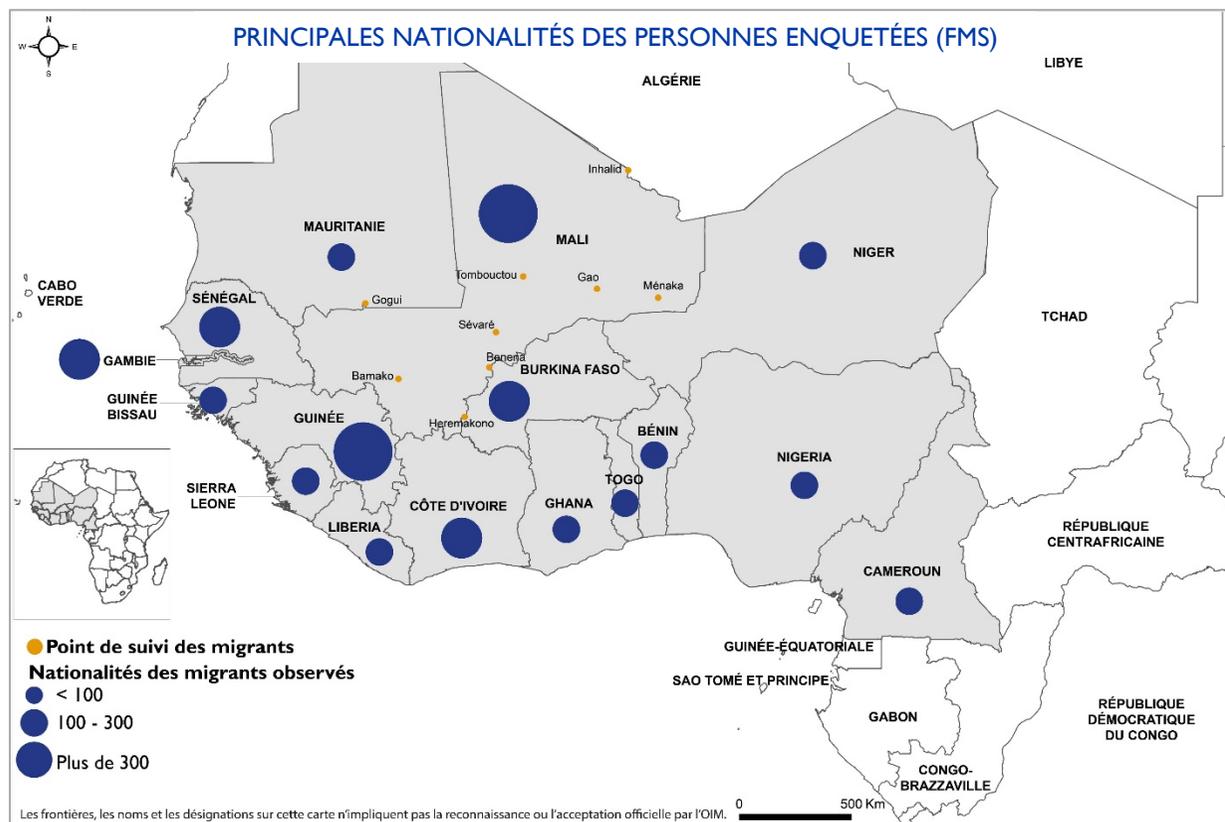


Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

Au cours de cette période d'évaluation, **3 408 individus** ont été interrogés dans le cadre des FMS, sur un flux total estimé à environ **21 300 migrants** (comptabilisés par le biais des **FMR****) observés entre avril et juin 2019 aux différents points de suivi des flux au Mali.

Les résultats de l'enquête FMS ont montré que **79 pour cent** des individus avaient entre **20 et 30 ans**, 11 pour cent avaient entre 31 et 40 ans, et 9 pour cent avaient moins de 20 ans. Sur l'ensemble des femmes enquêtées, **83 pour cent** étaient célibataires, contre **84 pour cent** chez les hommes. Seulement 10 pour cent des femmes étaient mariées, contre 15 pour cent des hommes.

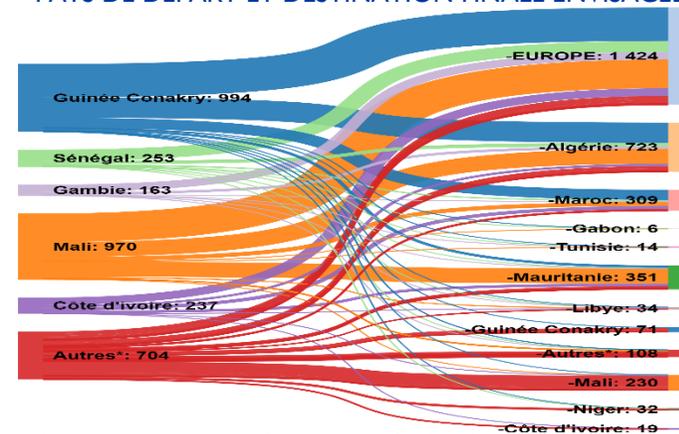
Cinquante-huit pour cent des migrants enquêtés avaient un niveau d'éducation inférieur au niveau secondaire et 18 pour cent n'avaient aucune éducation formelle. Sur l'ensemble des femmes enquêtées, seulement 16 pour cent avaient un niveau d'éducation supérieur au niveau secondaire. Chez les hommes, cette proportion s'élevait à 15 pour cent.



Les Maliens (33%), les Guinéens (32%), les Sénégalais (9%) et les Ivoiriens (8%) étaient les principales nationalités enquêtées durant cette période. **Cinquante-neuf pour cent des femmes** venaient de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Nigéria et du Burkina Faso.

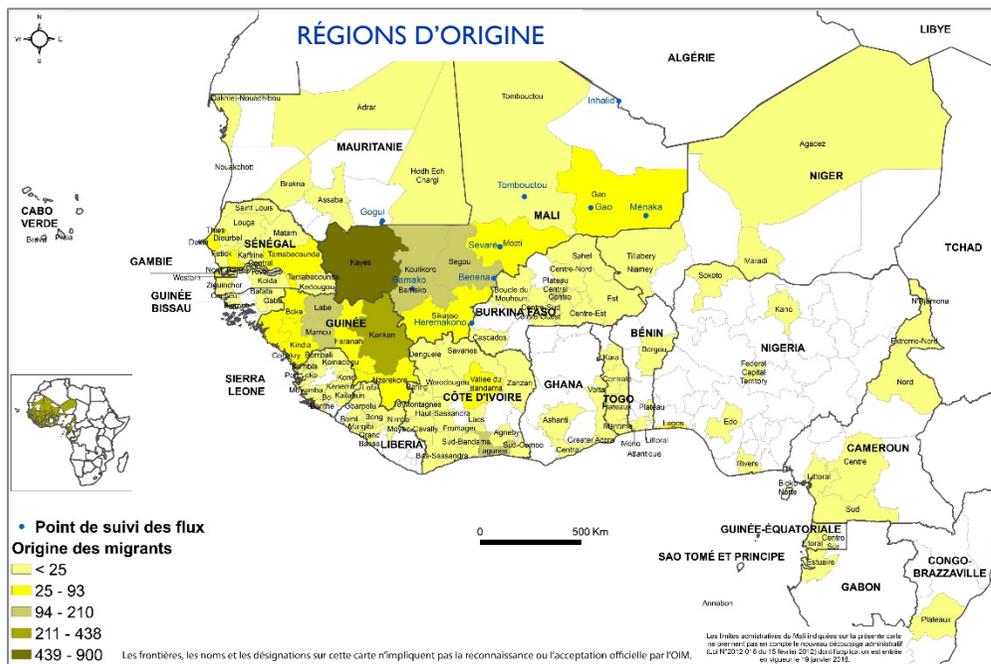
La majorité des différentes nationalités enquêtées ont affirmé avoir transité par le Mali (73%), la Guinée (Sierra-Léonais et Libériens), le Sénégal (Gambiens et Bissau-Guinéens), le Burkina Faso, le Niger et la Côte d'Ivoire.

PAYS DE DÉPART ET DESTINATION FINALE ENVISAGÉE



(**) Pour éviter un double comptage, les migrants enregistrés à Bamako, Sévaré, Wabarria et Inhalid, qui sont des points de transit, ne sont pas inclus dans ces totaux. Seuls ceux qui sont comptabilisés sur des points d'entrée ou de sortie sont pris en compte.

*Autres nationalités : Sierra Leone, Nigéria, Niger, Togo, Liberia, Bénin, Côte d'Ivoire, Cameroun, Ghana, Gabon.

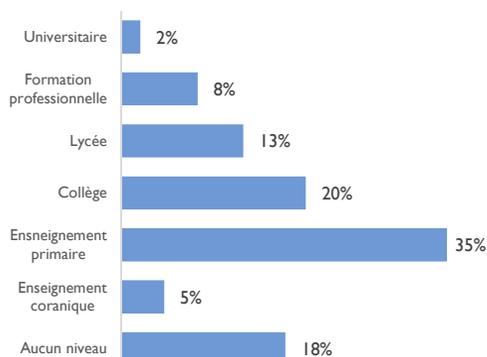


Les résultats de l'enquête FMS ont montré que **89 pour cent** des individus enquêtés ont quitté leur pays d'origine pour des raisons économiques. **Quatre-vingt-trois pour cent** des migrants interrogés ont affirmé être à la recherche d'opportunités de travail. Par ailleurs, **42 pour cent** des migrants enquêtés étaient sans emploi et à la recherche d'emploi avant d'entamer leur migration.

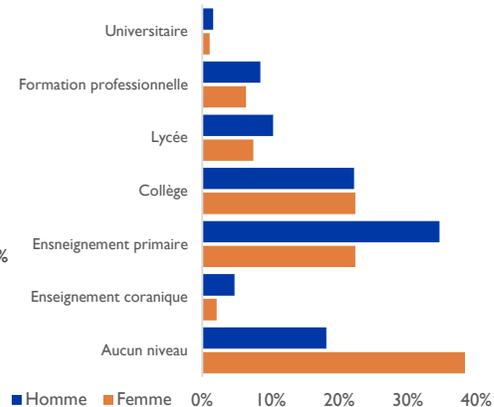
Quarante-six pour cent des migrants enquêtés ont affirmé avoir été des travailleurs indépendants dans leur pays d'origine avant d'entamer leur voyage (58% sur l'ensemble des femmes contre 46% chez les hommes). La proportion de travailleurs salariés était plus élevée chez les Maliens (36%) que chez les Guinéens (24%) et les Sénégalais (10%). Les migrants qui étaient employés avant leur départ travaillaient principalement dans les secteurs suivants : commerce (35%), agriculture, pêche et artisanat (48%).

Durant cette période, les villes telles que Conakry, Bamako, Kayes, Kankan, Dakar, Abidjan, Banjul et Alger ont été les principales zones de départ de la majorité des migrants enquêtés (au moins 100 migrants par ville de départ).

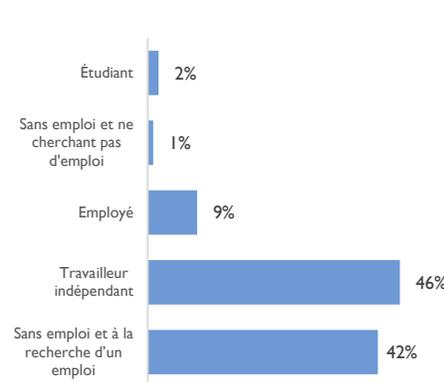
f1 : Niveau d'éducation



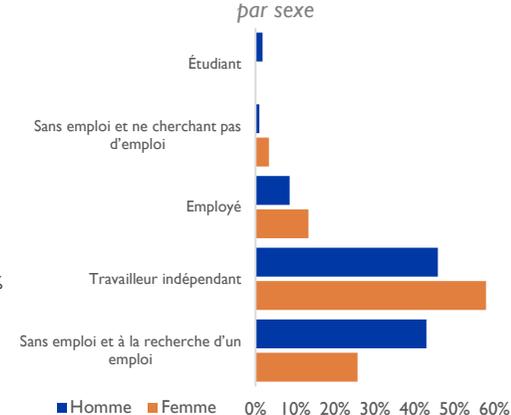
f2 : Niveau d'éducation par sexe



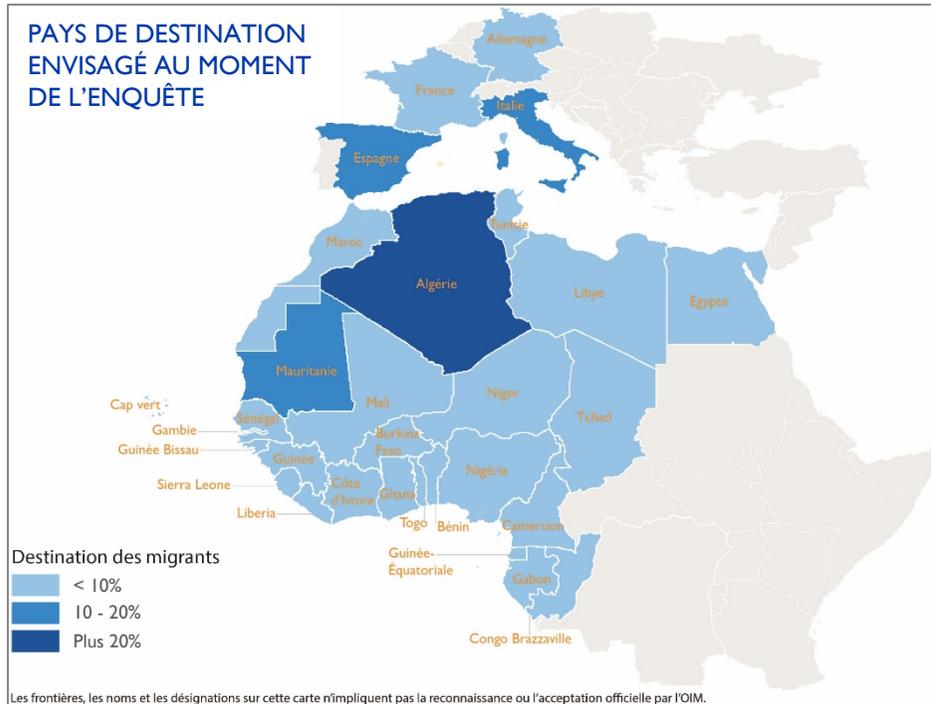
f3 : Situation professionnelle avant le départ



f4 : Situation professionnelle avant le départ par sexe



PAYS DE DESTINATION ENVISAGÉ AU MOMENT DE L'ENQUÊTE



Sur l'ensemble des migrantes enquêtées, 79 pour cent affirmaient avoir quitté leur pays d'origine pour des raisons économiques. Cette proportion s'élevait à 89 pour cent chez les hommes. Les Guinéens représentaient 34 pour cent et les Maliens 31 pour cent de l'ensemble des migrants qui voyageaient pour des raisons économiques.

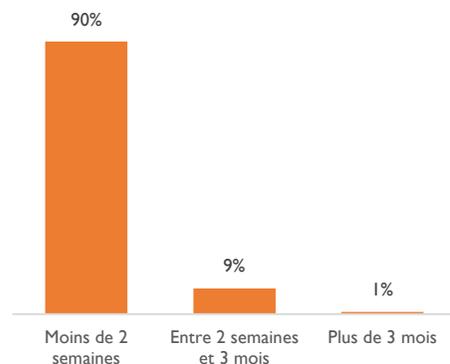
Quatre-vingt-trois pour cent des migrants enquêtés étaient à la recherche de meilleures opportunités de travail (79% chez les femmes et 83% chez les hommes). Parmi eux, les Guinéens (35%), les Maliens (29%), les Sénégalais (9%), les Ivoiriens (9%) et les Gambiens (7%) étaient les principales nationalités.

Entre avril et juin 2019, 42 pour cent des migrants enquêtés avaient l'intention de se rendre en Europe (Espagne, Italie, France), contre 41 pour cent vers l'Algérie, la Mauritanie, le Maroc et la Libye. Des migrants exprimant leur intention de retour vers leur pays d'origine ont également été observés lors de l'évaluation (12% de la population totale).

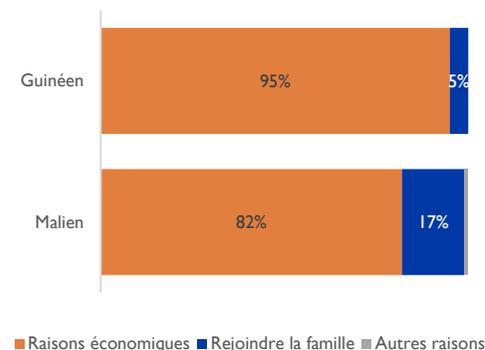
Les opportunités d'emploi (21%), les conditions socio-économiques attrayantes (17%), les proches (16%) et les réseaux de nationaux (13%) vivant dans les pays de destination escomptée étaient les principales raisons d'incitation et d'attirance des migrants vers ces pays pendant leur voyage.

Les problèmes **financiers**, de **manque d'information**, de **documents de voyage et d'identité**, de **faim et soif**, et de **d'abris** constituaient **76 pour cent des difficultés** rencontrées par les migrants enquêtés entre avril et juin 2019 au niveau des différents points FMP.

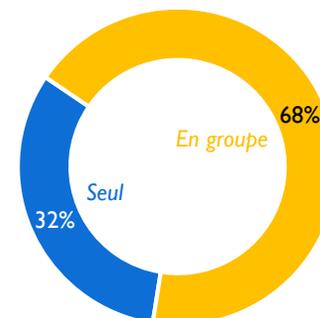
f5 : Durée du voyage depuis le départ



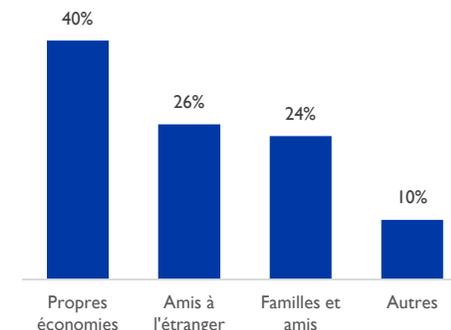
f6 : Raisons du voyage par nationalité



f7 : Accompagnement lors du voyage



f8 : Financement du voyage



Les flux journaliers observés au niveau des points FMP entre avril et juin 2019 ont augmenté de 2 pour cent comparés au premier trimestre de 2019.

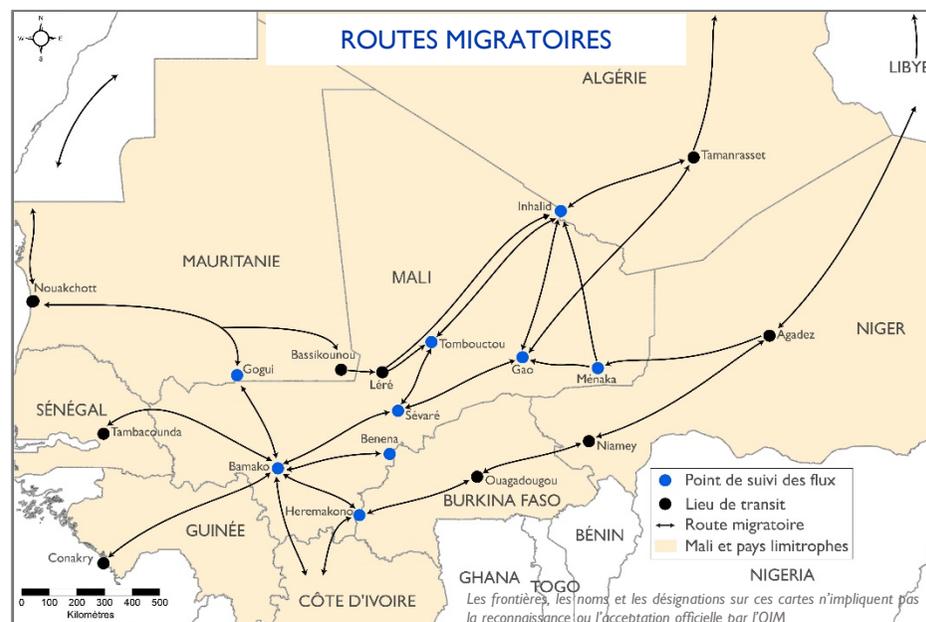
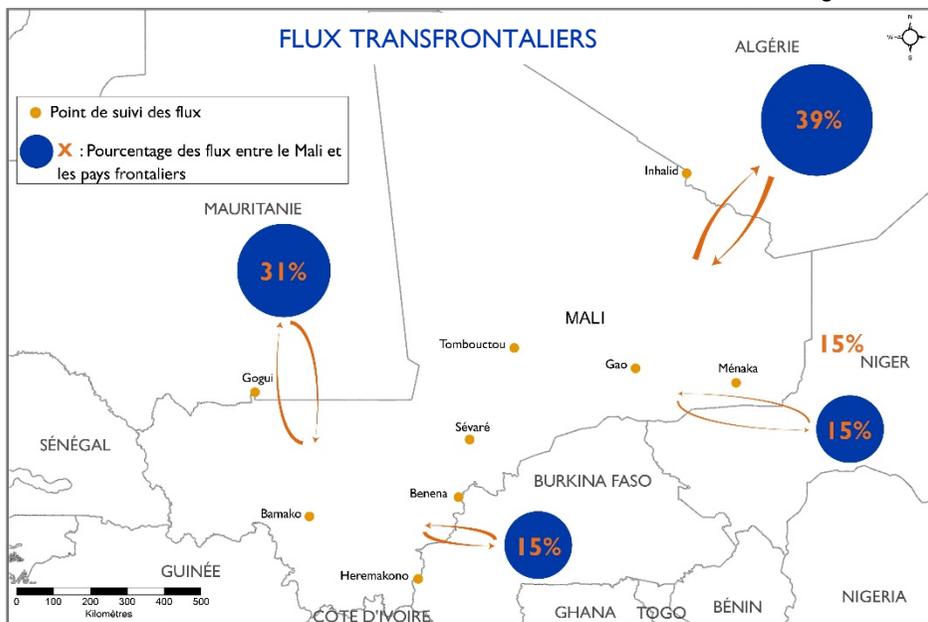
Les **flux sortants** du Mali vers l'**Algérie (58% du total des flux observés)** ont **baissé** de 25 pour cent par rapport au premier trimestre de 2019 (23% des flux ont été observés en avril, 10% en mai et 11% en juin). Les Guinéens (32%), les Maliens (24%), les Gambiens (7%), les Ivoiriens (7%) et les Nigériens (6%) ont été les principales nationalités observées.

En revanche, les **flux entrants** provenant de l'**Algérie vers le Mali (42% du total des flux observés)**, ont considérablement **augmenté** (+63%) depuis le premier trimestre 2019. Une comparaison mensuelle indique que les flux sont passés de 17 pour cent en avril à 26 pour cent au mois de mai, et 19 pour cent en juin. Ces flux sont généralement des cas de retour de migrants qui sont dans un besoin d'assistance pour retourner vers leurs pays d'origine.

Après l'Algérie, la **Mauritanie** était la seconde destination (31% des flux) des flux observés durant ce trimestre. Sur cet axe, les Maliens, les Ivoiriens les Guinéens, les Nigériens et les

Nigériens constituaient les principales nationalités. **Les flux sortants du Mali vers la Mauritanie ont baissé de 18 pour cent comparés au premier trimestre de 2019.** Cependant, les flux **entrants** de la **Mauritanie vers le Mali** sont restés constants entre les deux trimestres de 2019. Sur cet axe de retour, les Maliens constituaient les principales nationalités observées (83%). **Au cours des trois derniers mois, de nombreux cas d'expulsions de la Mauritanie vers le Mali ont été signalés par les agents FMP au niveau de Gogui.**

Sur les flux entrants au **Mali** en provenance du **Niger**, une hausse de 27 pour cent a été notée au deuxième trimestre comparé au premier trimestre de l'année 2019.



Pays de départ : pays où les migrants ont débuté leur voyage. Il peut s'agir de leur pays de nationalité, de leur pays de résidence (s'ils y vivaient depuis au moins un an avant le départ) ou d'un pays tiers qu'ils ont quitté pour retourner dans leur pays de résidence habituelle.

Pays de destination envisagé : le pays que les migrants entendent atteindre à la fin de leur voyage.

Voyage transfrontalier : voyage où le pays de destination des répondants était différent de leur pays de départ (Veuillez noter que cela concerne les intentions des répondants, et non leur emplacement actuel lorsqu'ils sont interrogés).

Raisons économiques : ceux qui ont choisi des «raisons économiques» comme raison principale du départ ont été priés de fournir plus de détails sur le type de raison économique qui les motive à voyager.

Éducation : le plus haut niveau d'éducation formelle achevé avant le départ.

Points de suivi des flux (FMP) : points mis en place par la matrice de suivi des déplacements (DTM) de l'OIM dans les zones à mobilité élevée (près des frontières ou des principales routes de voyage).

Enregistrement des flux (FMR): outil de collecte de données rassemblant des données sur les nombres, les profils démographiques, les lieux de départ et de destination et les modes de transport des voyageurs observés aux points de suivi des flux (FMP) ou le long des principales routes de voyage. Les données sont collectées quotidiennement via des observations directes et des entrevues avec des informateurs clés (KI).

Enquête sur le suivi des flux (FMS): outil de collecte de données recueillant des informations détaillées sur les profils, les parcours et les voyages des migrants transitant par les FMP. Les données sont recueillies quotidiennement auprès d'un échantillon aléatoire de voyageurs.

Voyage interne : les pays de départ et de destination des répondants sont les mêmes, et l'enquête auprès de ces personnes a été menée dans le même pays.

Mineur : seuls les mineurs âgés de 14 ans et plus ont été interrogés; la proportion de mineurs fournis ne représente donc que les répondants à l'enquête, et ne reflète par la proportion de mineurs présents parmi les voyageurs.

Statut professionnel : le statut d'emploi des répondants avant le départ.

Raison du départ : la principale raison pour laquelle les migrants ont quitté le pays de départ.



DTM

MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

**POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA DTM AU MALI
ET EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE:**

<https://displacement.iom.int/>

<https://migration.iom.int>

<http://www.globaldtm.info/mali>

OIM Mali - CONTACT:

dtmmali@iom.int

Pour toute information extraite de ce document qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source: Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] Matrice de Suivi des Déplacements (DTM)".

ORGANISATION INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS

Auteur: Unité de Gestion de l'Information, OIM Mali

Contact: dtmmali@iom.int

Site Web: www.globaldtm.info/mali / <https://displacement.iom.int/> / <https://migration.iom.int>

**LES ACTIVITÉS DTM
AU MALI SONT
FINANCÉES PAR :**

